

PARTICIPATION POLITIQUE DES AUTORITES TRADITIONNELLES DANS LA REGION DE L'OUEST-CAMEROUN. ANALYSE D'UNE MUTATION SOCIOPOLITIQUE A PARTIR DU CAS BAMOUN

Trésor FOBASSO GUEDJO

Enseignant-Chercheur/Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Dschang,

fobasso@yaboo.fr

tresor.fobasso@univ-dschang.org

Résumé

Analyser les mutations sociopolitiques contemporaines, c'est également apprécier l'engagement politique partisan des autorités traditionnelles. Expression même de leur opinion politique et de la défense d'un intérêt individuel, ce phénomène est pourtant contraire à leur responsabilité coutumière qui est de défendre tous les ressortissants de leur territoire, quels que soient leurs mouvements ou idéologies politiques. De ce fait, la présente étude vise à appréhender les formes d'expression de l'engagement politique des autorités traditionnelles au Cameroun, à partir du cas Bamoun. Ainsi, en plus de l'observation partisante et de l'analyse documentaire, en s'appuyant sur l'analyse qualitative des données collectées auprès de 59 sujets enquêtés, la présente contribution scientifique se propose de cerner les formes de participation politique des autorités traditionnelles bamoun sous le prisme d'une dynamique contextuelle et rationnelle ayant bouleversé leurs rôles et donc leurs modes d'actions politiques. De ce fait, à la lumière de l'analyse stratégique et de la théorie des champs, il est loisible d'observer une kyrielle de formes d'actions politiques au regard du statut de chefs indigènes, chefs traditionnels, auxiliaires de l'administration et acteurs politiques qu'elles arborent désormais.

Mot clés : *autorités traditionnelles, champ politique, engagement politique et participation politique.*

Abstract

Analyzing contemporary socio-political changes also means appreciating the partisan political commitment of traditional authorities. Even the expression of their political opinion and the defence of an individual interest, this phenomenon is nevertheless contrary to their customary responsibility which is to defend all the nationals of their territory, whatever their movements or political ideologies. Therefore, the present study aims to understand the forms of expression of the political commitment of the traditional authorities in Cameroon, from the Bamoun case. Thus, in addition to the partial observation and the documentary analysis, based on the qualitative analysis of the data collected from 59 surveyed subjects, The present scientific contribution aims to identify the forms of political participation of traditional Bamoun authorities under the prism of a contextual and rational dynamic that has changed their roles and therefore their modes of political action. Therefore, in the light of strategic analysis and field theory, it is possible to observe a myriad of forms of political action with regard to the status of indigenous leaders, traditional leaders, administrative auxiliaries and political actors that they now wear.

Introduction

Afin de cerner les modes de participation politique des autorités traditionnelles bamoun, il faut remonter à la période coloniale car à cette époque elles jouissaient déjà d'un statut particulier dans le champ politique local et assumaient à cet égard des fonctions politiques bien précises. Même si aujourd'hui ces formes de participation politique semblent de plus en plus institutionnalisées parce que encadrées par de nombreux Décrets et Lois cadres, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles remontent bien avant l'État colonial. Le fait est que, la constitution de l'État camerounais est loin d'être le résultat d'une monopolisation de la domination symbolique, physique et économique, mais plutôt un syncrétisme de plusieurs souverainetés locales qui aujourd'hui encore s'affirment dans le champ politique malgré leur domestication étatique.

Cela explique le faible ancrage de l'État à l'échelle locale qui sera comblé par l'inféodation de l'autorité traditionnelle à l'autorité centrale, devenant ainsi des interlocuteurs privilégiés du pouvoir central au niveau local. Ce choix stratégique n'est pas anodin car les autorités traditionnelles représentent l'épicentre de leurs communautés respectives. Il s'agit en outre de véritables références et/ou modèles par leur manière d'être, de vivre, d'agir et de nouer les liens avec l'ensemble de leur communauté. Cette posture est liée à une dynamique, celle de la sacralité de la figure même du chef comme personnage, comme homme-symbole et comme carrefour d'échange vital entre les diverses sphères existentielles qui se rencontrent et communiquent en lui.

Or, ce choix pourtant stratégique n'est pas sans effet sur le statut des autorités traditionnelles (Datidjo Ismaila et Fobasso Guedjo T., 2020 : 81-132), de même que sur la gestion des institutions dont elles ont la charge. Le fait est que, même si les autorités traditionnelles ont pu conserver, en partie, leur rôle culturel, compris dans le sens de la gestion de la coutume, du fait de la proximité avec le pouvoir politique ainsi que les acteurs et institutions qui l'incarnent, il s'observe de plus en plus une toute autre manière de faire de la politique pour des acteurs qui jusqu'ici se sentaient interpellés essentiellement par les pratiques coutumières et la gestion de leur communauté.

Dès lors, la présente étude part de l'hypothèse que les formes de participation politique des autorités traditionnelles bamoun sont

fonction d'une dynamique contextuelle ayant bouleversé leurs rôles sociaux et donc leurs modes d'action politique. L'étude repose sur l'analyse stratégique et la théorie des champs. Suivant cette perspective, après la présentation du contexte (1) et de la méthodologie de recherche (2), la présente contribution scientifique montre que ce répertoire d'action politique est à l'image du contexte précolonial ainsi que du corpus législatif relevant du contexte colonial et postcolonial (3.1.), avec en prime l'éveil social qui bat de l'aile dans la quasi-totalité des autorités traditionnelles (3.2). Tout ceci ouvre la voie vers la plus-value épistémologique de cette étude (4).

1. Contexte de l'étude

L'engagement des autorités traditionnelles dans le champ politique moderne est un phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui. En fait, assujettis par le colonisateur, les chefs traditionnels camerounais avaient été convertis en auxiliaires de l'administration pour aider à l'aboutissement de l'action coloniale. Ce rôle était mû par leur force morale, à savoir l'apaisement des velléités contestataires de leurs sujets, le but étant de les amener à accepter la situation imposée. Car, comme le pense Njoh Mouelle E. (1990 : 10), il fallait bien que le pouvoir central neutralise le pouvoir périphérique, en se l'assimilant pour garantir un climat de sécurité favorisant la continuité de l'exploitation économique.

Cependant, l'on constate que ce comportement va se greffer aux attitudes des chefs traditionnels et donc survivre à la colonisation. Ceux-ci sont devenus les appuis des politiciens pour la conquête des voix électorales. Il faut croire, selon Fogui J-P. (1990 : 10), qu'ils constituent désormais, pour le pouvoir central, des acteurs essentiels dans la domination de la périphérie. Dans la même logique, Alawadi Z. (2015) pense que les partis politiques, en quête de légitimité sur le plan local, vont s'appuyer sur les réseaux d'alliances existants, et tout spécialement sur « *les communautés indigènes* ».

Celles-ci sont d'ailleurs perçues par Fay C. (2000) comme des réservoirs potentiels de voix. Dès lors, il est significatif que les cérémonies de couronnement ou d'intronisation de chefs soient l'objet, depuis ces dernières années, de toutes les attentions de la part des partis politiques et hauts responsables de l'État. Ainsi, lors de celles-ci, les autorités politiques et administratives veillent à y être représentées au plus haut niveau. De ce fait, reconnaître ces chefs semble pour

l'administration et autres partis politiques, le moyen le plus sûr de pouvoir compter sur des relais qu'ils solliciteraient. Ce serait le cas pour : les inscriptions sur les listes électorales ; l'effort de guerre¹ ; la mobilisation des populations ; les appels à candidatures² : les autorités traditionnelles du Sud-ouest, du septentrion, du Littoral, du Nord-ouest et de l'Ouest-Cameroun (Foute R-J., 2003 : 4-6) ; les consultations électorales ; la conquête des adhérents et des sympathisants ; la quête de suffrages, etc.

Désormais, les chefs traditionnels représentent ce qu'il est convenu d'appeler les grands électeurs. La raison en est que leur appel peut drainer des voix au profit d'un parti politique quelconque. D'où la modification du jeu politique. En effet, le champ de compétition politique³ donne à voir des autorités traditionnelles qui, d'un côté sont absorbées par l'État ou par le parti politique au pouvoir, et qui d'un autre, manifestent leur désir de faire autrement, de jouir de leurs droits de citoyens et donc d'entrer dans le champ politique moderne. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'en observant la mobilité politique⁴ des autorités traditionnelles depuis la libéralisation politique du Cameroun, Nyamnjoh F. et Rowlands M. (1998), pensent qu'elles ont su faire alliance à un niveau plus élevé avec le pouvoir central en s'insérant au parlement, au gouvernement, au comité central du RDPC⁵ ou encore au conseil d'administration des entreprises publiques. Ainsi, se crée un antagonisme entre un chef traditionnel qui, par vocation, est rassembleur et une politique moderne qui par essence se veut fractionniste.

Il convient dès lors d'apprécier en profondeur les indicateurs de ce changement d'attitudes et comportements ou, plus exactement, les formes d'expression qui en découlent. Mais avant, précisons la méthodologie employée.

¹ Vaste mouvement citoyen et humanitaire consistant pour les camerounais de tout bord, nationaux et vivants à l'étranger, à participer à la lutte contre Boko Haram à travers la remise des dons aux forces de défenses, la formation des comités de vigilances, des actions de dénonciation, etc.

² Stratégie politique qui consiste en la mobilisation des acteurs spécifiques en vue de demander au Président de la République de soumettre sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

³ Il faut entendre le lieu où s'organisent les relations de concurrence, de coalition et de transaction entre acteurs politiques en quête du droit de représenter et d'agir au nom des gouvernés soit sur le plan local, soit sur le plan national. Pour plus d'information, lire Sindjoun Luc : « Elections et Politique au Cameroun: Concurrence Déloyale, Coalitions de stabilité Hégémonique et Politique d'Affection ». *Politique Africaine*, Vol. 2 N°. 1, 1997, p. 91.

⁴ Le processus de mutation, de changement de fonction ou de statut sociopolitique des autorités traditionnelles pouvant ainsi s'élever dans la hiérarchie sociale et parvenir à la gloire, à la fortune, au pouvoir etc.

⁵ Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

2. Méthodologie et positionnement théorique

C'est ici le lieu de préciser l'armature méthodologique et théorique sur lesquels repose la présente étude.

2.1. Méthodologie de l'étude

Il s'agit d'une étude qualitative menée dans le Département du Noun, Région de l'Ouest-Cameroun. La méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude repose sur un choix raisonné, non probabiliste, de l'échantillon de l'étude. Un tel choix s'est traduit, sur le terrain, par l'application de certaines règles de sélection des personnes interrogées. Le but était de s'assurer que la répartition des critères descriptifs de l'échantillon retenu est identique à celle de la population totale étudiée.

Trois techniques de collecte des données ont été mobilisées. L'analyse documentaire reposait sur un corpus constitué des travaux de Badie B., Fogui J-P., Kpwang R., Lutz G., Linder W., Sindjoun L., Alawadi Z., Bigombe Logo P., Menthong H-L., Bios Nelem C., Motaze A., Mouiche I., Nach Mback C., Njoya J., Ndam Njoya A., Njoya I., Fobasso Guedjo T. etc. L'observation participante offrit l'occasion d'accorder une attention particulière aux formes d'expression que revêt la participation politique des autorités traditionnelles bamoun. En fait, comme le soulignent Quivy R. et Campenhoudt L. V. (2006 : 177), « *les observations sociologiques portent sur les comportements des acteurs en tant qu'ils manifestent des systèmes de relations sociales ainsi que sur les fondements culturels et idéologiques qui les sous-tendent* ». Puis, l'entretien semi directif fut adapté à cette étude car, il permet d'acquérir des réponses construites et correspondantes à des questions bien précises qui ont été adressées aux sujets enquêtés ci-dessous mentionnés.

Les données ont été collectées auprès des autorités traditionnelles de deuxième et troisième degré, les populations, des membres de partis politiques et les acteurs des services déconcentrés de l'État. Le tout pour un total de cinquante-neuf (59) sujets enquêtés. Les données collectées ont été analysées à l'aune de l'analyse de contenu.

2.2. Approches théoriques

Les approches par la stratégie des acteurs et par le champ permettent d'appréhender la participation politique des autorités traditionnelles sous le prisme d'une confrontation faite de conflit, de

négociation et de coopération des acteurs en interaction autour des enjeux de pouvoir.

En effet, élaborée par Crozier M. et Friedberg E. (1977) au cours des années 1970, l'analyse stratégique relève qu'en ce temps de mutation du champ sociopolitique, la participation politique des autorités traditionnelles n'est pas que dictée par des contraintes structurelles. En fait, ce comportement des autorités traditionnelles semble être un construit social qui existe et se transforme seulement si d'une part il peut s'appuyer sur des jeux permettant d'intégrer les stratégies de ses participants et si d'autre part il assure à ceux-ci une forme d'autonomie d'agents libres et surtout coopératifs. Dès lors, les autorités traditionnelles bamoun semblent engagées dans un système d'action concret et doivent découvrir leurs véritables responsabilités à la lumière de la marge de manœuvre qu'elles disposent.

À travers la théorie des champs de Bourdieu P., le champ politique est perçu comme un espace dans lequel s'affrontent des acteurs et des groupes en compétition pour l'exercice du pouvoir (Braud P., 2008 : 6). Ce champ représente un espace de luttes perpétuelles définies par les intérêts des acteurs. Le capital revêt ici diverses formes : économique (argent, biens matériels), culturel (statut socioculturel, titres, compétences, diplômes), social (relation, lien social, statut social, appartenance à un groupe) et symbolique. Le champ politique est aussi un certain réseau social autonomisé avec ses règles, son vocabulaire, ses institutions, ses agents spécialisés et sa hiérarchie de rapports. Il comprend donc un ensemble d'« *habitus* » qui participent à l'entretien du rapport de forces entre les diverses entités qui le composent (acteurs politiques, partis politiques, ONG, associations, sous-préfectures, mairies et bien d'autres institutions politiques).

3. Résultats

De la méthodologie ci-dessus présentée, la présente étude est parvenue à deux principaux résultats.

3.1. Cadrage institutionnel pendant la période coloniale et postcoloniale

À cette époque, la société bamoun est encore composée de trois classes : les esclaves sont à la base et représentent les populations vaincues et condamnées à travailler sans rétribution ; le peuple, constitué

de toutes les ethnies conquises et rassemblées et la noblesse, héréditaire ou non (Njoya I., 2009). Au-dessus de tous, les souverains sont considérés comme la pierre angulaire de tout le système social, chargé de la collecte des informations et de l'administration du territoire.

L'observation de la conduite de ses derniers révèle qu'ils sont bien loin de garder une quelconque neutralité dans le jeu politique. Perrot C-H. et Fauvelle-Aymar F- X. (2003) parlent de l'émergence du paradigme du « *retour des rois* ». Suivant cette perspective, les autorités traditionnelles bamoun se sont constituées tantôt en interlocuteurs privilégiés du pouvoir central, tantôt en régulateurs de l'ordre politique.

3.1.1. Intermédiaires loyaux de l'autorité coloniale dans le « royaume bamoun », le « Département bamoun » et le « Département du Noun »

Pendant la colonisation allemande, les monarques Bamoun entretenaient des rapports particuliers avec l'administration coloniale. Lorsque Hans Von Ramsey et son premier lieutenant Sandrock arrivent dans le royaume bamoun, le 06 juillet 1902, ils sont accueillis avec courtoisie par le roi Ibrahim Njoya et ses populations. Selon Demanou R. (2018 : 139), cette collaboration harmonieuse avec les colonisateurs allemands permet de conserver l'unité du peuple et les limites du territoire acquis par « *l'épée et dans le sang* ». Le royaume bamoun survivra ainsi aux partitions successives du Cameroun colonial et post colonial.

Quand bien-même en 1960 il change de dénomination pour « *Département bamoun* », il conserve tout de même sa superficie initiale. C'est ce qui se passera également en 1972 à la faveur de l'unification du Cameroun, lorsqu'il passe de « *Département bamoun* » à « *Département du Noun* » et conserve une fois de plus ses limites territoriales. En fait, contrairement aux communautés bamilékes de la même Région, qui se sont démarquées par une atomisation structurelle, le royaume Bamoun a pu se constituer en une société politique unitaire, dans un contexte qui, paradoxalement, a pu le prédisposer à une segmentation continue de ses composantes. À travers toutes ces étapes successives, le royaume a conservé son unité territoriale.

3.1.2. Bras séculier de l'État et de ses structures déconcentrées pendant la période postcoloniale

En 1960, pendant les indépendances, face à un contexte sociopolitique marqué par la forte hétérogénéité ethnoculturelle, l'État

postcolonial n'avait pas à sa disposition des moyens adéquats permettant de pénétrer l'arrière-pays afin d'insuffler aux populations locales l'idéologie de l'unité nationale. C'est alors que pendant le magistère du Président Ahmadou Ahidjo (1960-1982), « *les autorités traditionnelles ont gardé une relation affinitaire avec le pouvoir central, sous caution d'une certaine aliénation* » (Alawadi Z., 2014 : 2). À cet effet, les autorités traditionnelles seront mises à contribution afin d'assurer la domestication étatique du local par la réalisation de l'intégration nationale de tous.

Pour le cas des autorités traditionnelles bamoun, il est important de noter que peu avant l'indépendance du pays, Seidou Njimoluh Njoya (monarque de 1933 à 1992), avait déjà fait le choix de soutenir les pouvoirs publics, auprès desquels il assura un rôle déterminant dans le cadre de la réalisation de l'intégration nationale en devenant un auxiliaire singulier d'administration. Ce jeu stratégique permit, une fois de plus, de conserver les limites territoriales du royaume qui avait été morcelé sous l'administration française. Avec la proclamation des indépendances, c'est toujours sous la houlette du palais des rois bamoun que les parties anglophone et francophone vont établir les accords consensuels du 21 juillet 1961 sur la réunification du Cameroun.

Finalement, la proximité particulière des autorités traditionnelles bamoun avec le pouvoir politique a contribué à la préservation de l'unité territoriale de cette communauté ethnique. Ce traitement préférentiel dont jouissent les autorités traditionnelles bamoun dans le champ politique moderne est simplement une juste rétribution au regard des services rendus par ces derniers à l'autorité politique coloniale et postcoloniale.

3.1.3. Régulateurs de l'ordre sociopolitique

Le remplissage de cette fonction de régulation sociopolitique assurée par les autorités traditionnelles bamoun est dû au lien particulier qu'entretenait le sultan Seidou Njimoluh, héritier d'Ibrahim Njoya, avec l'administration française. C'est ainsi que, face aux résistances farouches opposées par les nationalistes upécistes en pays bamiléké, les pouvoirs publics feront à nouveau appel à leurs alliés locaux dans le « *Département du Noun* ». C'est ainsi que Seidou Njimoluh va déployer une batterie de mesures dans l'espoir de s'opposer à la montée du nationalisme upéciste (Ndam Njoya A., 2013).

En plus de la participation à la signature des accords de Foumban sur la réunification, l'on ne saurait oublier le fait que Ibrahim

Mbombo Njoya, fils de Njimoluh Seidou, alors membre du gouvernement, refusa de signer une motion présentée par les leaders musulmans. Celle-ci menaçait la stabilité du gouvernement du Président Biya Paul à travers une démission massive des Ministres nordistes et musulmans. Par cette action, celui qui allait devenir sultan faisait montre de sa capacité d'apaisement des tensions. C'est ce qui ressort de ces propos de Njoya J. (2000) :

La circonspection et la prudence de ce monarque, sa capacité de mobilisation politique contre toute action hostile au Régime se sont révélées lorsqu'en 1984, une fraction de la garde présidentielle tente de s'emparer du pouvoir, la réunion de 1983 qui précédait le coup de force et qui devait aboutir à une démission collective des Ministres « Nordistes et Musulmans » n'avait apparemment pas acquis l'unanimité de ses participants. Le fils du Sultan Mbombo Njoya intervint à l'occasion pour souligner les dangers d'une telle conspiration et refusa d'ailleurs de signer la lettre de démission.

De même, face à la création de l'UDC⁶ par Adamou Ndam Njoya, en raison du vent de multipartisme qui sonne dès 1990, le palais royal bamoun accorde publiquement son soutien au RDPC⁷, parti politique au pouvoir.

3.2. Vers un militantisme convaincu

Si les précédents modes de participation politique des autorités traditionnelles bamoun se veulent conventionnels, car conformes à un dispositif contextuel, institutionnel et législatif, ceux-ci sont tout aussi conventionnels parce qu'encadrés par un corpus législatif, mais surtout parce qu'ils résultent d'une progression après un consensus discuté et évalué. Il ne s'agit donc plus d'attitudes et comportements politiques, plus ou moins imposés par une autorité externe qui restreint autant qu'elle impose la marge de manœuvre de ces autorités traditionnelles.

C'est le lieu d'indiquer que certaines d'entre elles ne militent pas par discipline, sans pour autant être convaincues du bien-fondé des valeurs et objectifs du parti. Elles militent également parce qu'elles croient en l'idéologie portée par le parti et veulent du même coup, y participer et se rendre utiles. Ainsi, l'effectivité de leur engagement politique partisan, par la participation, n'est pas le produit d'une Loi, d'un Arrêté colonial et postcolonial ou toutes autres formes d'injonctions,

⁶ Union Démocratique du Cameroun.

⁷ Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

mais plutôt le produit d'acteurs motivés par une satisfaction personnelle et l'ambition de participer à quelque chose de plus grand. Ceci s'aperçoit à travers trois attitudes militantes.

3.2.1. Assistance régulière aux réunions

Il s'agit de rencontres organisées par le parti. Elles ont lieu tous les premiers jeudis du mois pour le cas de l'UDC, convoquées par le président ou le bureau de sous-section, section ou le comité directoire ou encore organisées tous les six mois, dans le cadre de la conférence de section pour le RDPC. Au SDF⁸ et à l'ANDP⁹, elles ont lieu à l'initiative d'une communication du bureau exécutif. La présence régulière de certaines autorités traditionnelles à ces réunions révèle non seulement leur disposition à se laisser enseigner et convaincre par l'entourage politique, mais aussi leur degré d'intégration dans le groupe. En fait, ces réunions représentent un espace d'information et d'éducation. Ce sont des moments républicains qui promeuvent la liberté de se rassembler, mais avec l'espoir que l'individu y soit amené à se détacher de ses appartenances sociales et à adopter les règles d'une nouvelle communauté.

Ainsi, en participant aux échanges d'idées, ces autorités traditionnelles contribuent au remplacement de l'action des foules par l'expression d'une opinion en assemblée et dans la discipline. C'est donc un cadre de promotion d'une opinion publique unifiée et pacifiée autour d'une vision commune ou d'un bien commun. Par ce procédé, comme le remarque Cossart P. (2012), l'individu parvient à « *éviter l'action dans la rue, mais aussi l'entrée en concurrence avec les pouvoirs publics et des groupes défendant des intérêts particuliers* ». Tout en donnant une place importante à la parole du peuple, cette valorisation du débat public vise aussi à disqualifier certaines opinions dénoncées comme extrêmes (celles de ceux que l'on qualifie d'extrémistes, de subversifs, hostile à la patrie ou encore révolutionnaires), ceci au nom de la raison et de l'existence d'un consensus.

C'est aussi et surtout un réel moment de démonstration de force. La théâtralisation se manifeste ici dans la mise en valeur d'un ou de plusieurs orateurs (très souvent des élites locales ou nationales), le recours aux médias, l'agencement de l'espace, la disposition calculée des participants, la décoration des salles (marquée notamment par un usage

⁸ Social Democratic Front.

⁹ Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès.

des symboles attachés au partis), le recours aux chants partisans entonnés en chœur, l'insertion de petites scènes de théâtre ou de danses traditionnelles, etc.

3.2.2. Payement des cotisations et achat des cartes du parti politique

Il s'agit d'un mode de participation politique qui consiste pour les autorités traditionnelles à s'acquitter de leur devoir de membres du parti politique. Par ce geste, elles affirment leur engagement politique partisan et participent du même coup à la bonne marche du parti. Le fait est que, au Cameroun, le financement des partis politiques repose en grande partie sur les donations de leurs membres. Celles-ci sont de deux ordres : l'achat des cartes de membre et le payement des cotisations. Le premier est connu et s'applique à tous par prescription statutaire du parti. C'est ainsi qu'il s'élève à 500 FCFA pour tous les militants du RDPC, de l'OFRDPC¹⁰ et de l'OJRDPC¹¹. À l'UDC, toujours selon les textes de bases, il s'élève à 1000 FCFA par militant.

Quant aux cotisations, elles s'élèvent à 1000 FCFA pour les militants RDPC et à 500 FCFA pour l'OFRDPC et l'OJRDPC. Par ailleurs les cotisations de certains membres du parti, notamment ceux considérés comme « *des grands militants* »¹² est fonction de leur statut dans la haute administration. En fait, « *qui a reçu du parti donnera au parti en retour* », telle semble être la loi commune aux partis politiques au Cameroun, du moins pour la plupart. « *Et ce ne sont ni les maires, ni les députés, ni même les sénateurs, encore moins les conseillers municipaux qui le démentiront. Eux qui se voient fixer un taux minimal de cotisation dès le jour où ils entrent dans leurs nouvelles fonctions* » (Assongmo N., 2015). De fait, ils ont cessé d'être des militants ordinaires, pour devenir « *des grands militants* ». Cela est vrai au RDPC, le parti au pouvoir, cela l'est aussi dans les autres, notamment l'UDC, le SDF, le MRC¹³ et l'UPC¹⁴, pour ne citer que ces quelques partis politiques.

En revanche, des taux de cotisations spéciales ont été fixés pour ceux des militants qui exercent certaines fonctions ou un mandat différent de celui du président de la République. C'est le cas notamment

¹⁰ Organisation des femmes du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

¹¹ Organisation des Jeunes du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

¹² Aminie, homme politique et président de sous-section, entretien réalisé le 30/04/ 2019 à 11h.

¹³ Mouvement pour la Renaissance du Cameroun.

¹⁴ Union des Populations du Cameroun.

des Sénateurs, des Députés et des Maires. Ici aussi, tous ne sont pas logés à la même enseigne.

3.2.3. Occupation des postes et participation à la mobilisation de l'électorat local

Malgré l'interdiction du président national du RDPC aux autorités traditionnelles de premier et second degré de la Région de l'Ouest-Cameroun quant à leur participation aux opérations de renouvellement des organes de base de son parti politique (Circulaire N° 001 IRDPCPN du 27 juillet 2015), il est intéressant de voir que les vieilles habitudes ont la peau dure. En fait, dans divers partis politiques, les autorités traditionnelles bamoun sont présentes à des postes divers. Cependant, une régularité s'observe tout même au RDPC, car excepté un chef à Magba qui occupe le poste de trésorier, un autre celui de conseiller municipal ou encore à Foubot où un chef traditionnel occupe le poste de président et d'autres à Njimom, Fouban et Koutaba qui occupent celui de conseiller, toutes les autres autorités traditionnelles de troisième et deuxième degré sont des délégués au conflit auprès de la sous-section ou section RDPC de leur terroir.

Par contre, à l'UDC, il n'est pas évident d'établir une constance car les postes occupés par les autorités traditionnelles bamoun au sein de bureau de secteurs, de quartiers, d'Arrondissements et de Départements, sont divers et variés. En fait, capables de réflexivité, certaines autorités traditionnelles bamoun ne se contentent pas seulement d'intégrer les partis politiques, mais participent effectivement en acquérant des postes dans le bureau politique du parti à l'échelle locale. Cette attitude ou comportement politique est en soi une stratégie d'acteurs intéressés permettant de pénétrer le champ politique ou d'accéder à ses couloirs et ainsi, obtenir en retour de cette apparente collaboration des attributs bureaucratiques, sociaux ou symboliques de reconnaissance.

Finalement, s'établit un mécanisme de contrôle bureaucratique des chefferies traditionnelles au Cameroun qui est en soi le reflet d'une captation des espaces sociaux locaux et le signe d'une souveraineté intérieure du centre sur les périphéries (Badie B., 1992 : 17-67). En effet, en contrepartie de cette intégration, les autorités traditionnelles bamoun sont mises à contribution dans la stratégie de mobilisation et de pénétration du local. C'est ainsi qu'en période électorale, elles participent, aux côtés de leurs partis politiques respectifs, à la stratégie de séduction,

de mobilisation et de démobilisation de l'électorat. C'est ainsi que Souley¹⁵ affirme :

Évidemment je dois participer en sensibilisant tout le monde à aller voter. Même si tu es de quel parti politique, tu dois d'abord aller t'inscrire sur les listes électorales et après aller voter. Mais comme tu sais que le chef a aussi son parti politique, je profite aussi. Je profite pour leur demander de ne pas faire l'erreur de voter pour les gens qui n'ont rien et qui ne peuvent pas faire grand-chose pour notre village. Il faut plutôt voter pour les gens qui peuvent nous aider et qui ont les moyens de le faire. Les gens créent un parti politique et ils ne sont même pas capables de gagner dans leur Département d'origine. Ils ont déjà fait quoi ici à Magba, regarde le changement que le RDPC a apporté ici, regarde la route là [...]. Ils doivent me suivre. Ils doivent être avec moi. Je t'ai dit que je suis conseiller municipal donc lorsque quelqu'un, même un notable, n'est pas avec moi, je l'appelle et je lui demande ce qui ne va pas. Je lui dis de me suivre parce qu'il doit me suivre. [...] Bien-sûr, ils comprennent. Même si quelqu'un est trop têtu, avec le temps il comprend et revient me dire que majesté tu avais raison les gens là m'ont trompé, on m'a trompé, etc.

C'est l'expression même d'une dynamique de dépendance entre le centre et la périphérie. Du coup, entre un suivisme réflexif et le principe de reconnaissance, les autorités traditionnelles bamoun semblent tirer profit dans ce système relationnel d'un autre genre : entre fidélité et réciprocité aliénante. Désormais, les autorités traditionnelles sont des acteurs stratégiques intéressés et en quête d'intérêts dans une relation de dépendance avec le parti politique au pouvoir.

4. Discussion

À la lumière des résultats présentés ci-dessus, il se dégage que l'analyse de la sociogenèse de l'État camerounais est essentielle dans la compréhension des formes de participation politique des autorités traditionnelles. Le fait est que, comme dans la plupart des États d'Afrique noire subsaharienne, l'État camerounais n'est pas une apparition soudaine, mais le produit d'une construction progressive au prix de luttes et tractations diverses. Il naît ainsi d'une cohabitation de plusieurs entités

¹⁵ Autorité traditionnelle de troisième degré, entretien réalisé 6/ 04/ 2018 à 15h.

autonomes permanemment en concurrence et dont beaucoup ont préexisté à l'indépendance en conservant un capital d'influence.

En fait, après les indépendances africaines, la gestion de l'espace public par toutes les couches identitaires soulevait en Afrique Centrale et de l'Ouest, la question ardue de l'intégration de toutes les populations quelles que soient leurs affinités, différences et toutes autres revendications particulières. De ce fait, le modèle de l'État-Nation¹⁶ fut adopté et il ne doit sa survie, entre autres facteurs, qu'à un mélange complexe entre l'ambition de construire une citoyenneté démocratique et le retour à l'utilisation idéologique de la notion d'identité nationale. C'est donc ici, bien sûr à côté d'une ferme volonté de domestication du territoire, que s'enracine l'inféodation des autorités traditionnelles au pouvoir public. Les premières formes de participations politiques tirent donc leurs origines de cet état de fait.

Quant aux secondes formes, il ne s'agit plus d'attitudes et comportements politiques plus ou moins imposés par la conjoncture contextuelle et institutionnelle, qui restreint autant qu'elle impose la marge de manœuvre de ces autorités traditionnelles. Mais celles-ci reposent sur leur capacité de rationalité. En effet, comme le montre Fobasso Guedjo T. (2020 : 81), « *l'éveil social bat de l'aile en communauté traditionnelle bamoun* ». À cet effet, aujourd'hui les autorités traditionnelles bamoun sont de plus en plus ouvertes au monde postmoderne. Or, ce nouveau capital éducatif s'avère indéniable dans le contexte ambiant. En effet, plus cultivées, plus susceptibles à affronter la politique moderne, parce que mieux outillées, les autorités traditionnelles bamoun ne cachent plus leur désir de faire autrement, de faire mieux.

Pour y parvenir, il leur semble nécessaire de lever les barrières entre tradition et modernité. Non pas nécessairement pour annoncer l'éclatement de la tradition, mais d'avantage pour l'adapter à un contexte social et politique sans cesse changeant. Quoi de plus normal, si l'on prend en compte le fait que les communautés sociales traditionnelles ne vivent pas en marge de l'État. Il faut donc croire que le niveau d'instruction des autorités traditionnelles influence leur capacité à investir le champ politique moderne.

¹⁶ Une définition rapide de ce concept serait simplement la superposition de deux notions : l'une politique et institutionnelle ; et l'autre culturelle et territoriale. Il s'agit en fait, de la résultante d'une juxtaposition entre un espace institutionnel et un espace psychologique œuvrant à l'intérieur d'un univers territorial défini par des frontières. C'est donc une parfaite conjugaison entre un ensemble d'institutions, un sentiment d'appartenance commune et une réalité géographique déterminée et connue. Pour plus d'informations, veuillez lire Alcaud D. et Bouvet L., *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*, Paris, Sirey, 2004, p. 118-122.

Conclusion

En définitive, pour appréhender les formes de participations politiques des autorités traditionnelles, la présente étude privilégie une démarche qualitative reposant sur des données primaires collectées auprès d'un échantillon diversifié de 59 sujets enquêtés, sélectionné au moyen de la technique d'échantillonnage à choix raisonnée. L'étude a ainsi mobilisé la recherche documentaire, les entretiens individuels et l'observation participante dans la phase empirique. Les données, collectées dans le Département du Noun, ont été analysées grâce au recours à l'analyse de contenu thématique.

Il ressort des analyses que conformément à un corpus législatif, institutionnel ou organisationnel, les modes de participation politique des autorités traditionnelles sont de plus en plus institutionnalisés et remontent bien avant l'État colonial. Ils sont tout aussi fonction du cadre contextuel. De ce fait, pendant la période précoloniale, elles assuraient des rôles de responsable de la politique intérieure et extérieure. Puis, durant les périodes coloniale et postcoloniale, elles s'illustrent dans la fourniture de ressources au pouvoir central, la régulation de l'ordre sociopolitique, l'encadrement des populations, la médiation, le développement local, l'assistance aux réunions et autres rencontres politiques, etc.

Par ailleurs, il est intéressant de voir que certaines d'entre elles ont développé des stratégies d'adaptation leur permettant de tirer profit d'une situation, à première vue, inconfortable. Ainsi, force est de constater que les rapports clientélistes qu'elles entretenaient et entretiennent avec l'administration coloniale et postcoloniale ont permis à certaines autorités traditionnelles de renforcer leur influence autant à l'échelle locale que nationale.

Bibliographie

Alawadi Zelao (2015), « Pouvoirs traditionnels, illusion de neutralité et engagement politique au Cameroun », in *Société civile et engagement politique au Cameroun*. Yaoundé, SAMORY, pp. 37-70.

Alawadi Zelao (2017), « Autorités traditionnelles et désir d'hégémonie dans le champ politique au Nord-Cameroun », Bucharest, *Romain political science review*, Vol. XVII, n° 2, pp. 355-378.

Alcaud David et Bouvet Laurent (2004), *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*, Paris, Sirey.

Assongmo Ncedem (2015), « Cameroun : RDPC, SDF, UPC, MRC ET UDC : DEVOIR de gratitude : Cameroun », in <http://camer.be/39109/1:6/cameroun-rdpc-sdf-upc-mrc-et-udc-devoir-de-gratitude-cameroun.html>, consulté le 14/ 01/ 2021.

Badie Bertrand (1992), *État importé*, Paris, Fayard.

Bayart Jean-François (1991), « Problématique de la démocratie en Afrique noire : La baule et puis après », *politique africaine*, n°43, pp. 5-20.

Bigombe Logo Patrice et Menthong Hélène-Laure (1996), « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique Africaine*, n° 62, pp. 15-23.

Bios Nelem Christian (2018), « Le pouvoir traditionnel en contexte pluraliste au Cameroun : la déconstruction des liens familiaux entre « frères » Bamoun à partir des clivages politiques », *SociologieS*, n° 8023, pp. 1-13.

Circulaire N° 001 IRDPCPN du 27 juillet 2015 relative au renouvellement des bureaux des organes de base du RDPC et de ses organisations spécialisées.

Crozier Michel et Friedberg Erhard (1977), *L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil.

Datidjo Ismaila et Fobasso Guedjo Trésor (2020), « Immersion des chefs traditionnels dans le système politico-administratif du Cameroun : Foncements et mécanismes d'une réalité en expansion », *Cahiers de l'Institut de Recherche et d'Études Africaines (IREA)*, Numéro 42, sociologie, politique et éducation, pp. 81-132.

Demanou Robert (2019), « Les pouvoirs traditionnels monarchiques face à la décentralisation au Cameroun : logiques et stratégies d'acteurs dans les arènes politiques locales du Royaume bamoun (Ouest-Cameroun) », Thèse de doctorat Ph. D. en sciences sociales, Yaoundé, Université catholique d'Afrique centrale.

Fay Claude, 2000, « La décentralisation dans un cercle (Tenenkou, Mali) ». *Autrepart* (14), pp. 121-142.

Fobasso Guedjo Trésor (2020), « Autorités traditionnelles et champ politique dans la région de l'ouest - Cameroun. Étude de l'engagement politique partisan dans le Département du Noun », Thèse de Doctorat Ph.D. en sociologie politique, Université de Dschang.

Fogui Jean-Pierre (1990), *L'intégration politique au Cameroun. Une analyse centre périphérique*, Paris, LGDJ.

FOUTE Rousseau-Joël (2018), « Nord-ouest, Sud-ouest, Ouest, Littoral. Paul BIYA candidat des chefs traditionnels », *Cameroun Tribune*, n° 11575/ 7774 du mercredi 11 avril 2018, pp. 4-6.

Kpwang Robert (2011), *La chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1950-2010)*. Paris, L'Harmattan.

Lutz Georg et Linder Wolf (2004), *Structures traditionnelles dans la gouvernance locale pour le développement local*, Berne, Université de Berne.

Motaze Akam (2001), « Pouvoir social et féodalités au Cameroun », in *Pouvoir politique et pouvoir social en Afrique : Le cas du Cameroun*. Yaoundé, PUY.

MOUCHE Ibrahim (2000), « Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun », *African journal of political science*, Vol. 5 No. 1, pp. 46- 91.

Mouiche Ibrahim (2001), « Multipartisme et participation politique des chefs traditionnels au Cameroun de l'Ouest », *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n° 1, pp. 55- 83.

Mouiche Ibrahim (2005), « Autorités traditionnelles, multipartisme et gouvernance démocratique au Cameroun ». *Afrique et Développement*, Vol. XXX, No. 4, pp. 1- 29.

Mouiche Ibrahim (2008), « Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun », *L'anthropologue africain*, Volume 15, Numéros 1 et 2, pp. 61-100.

Nach Mback Charles, (2000), « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et dérives politiques », *Africa Development*, volume XXV, Numéros 3 et 4, pp. 77- 118.

Njoya Idriss (2009), « Le Royaume BAMOUN au Cameroun : Les contradictions d'une société pré-coloniale dans l'Afrique du XXI^e siècle », in <https://www.academie-lascours.fr/le-royaume-bamoun-au-cameroun/>, consulté le 22 / 03/ 2020.

Njoya Jean (2000), « Démocratisation et légitimité traditionnelle en pays bamoun : de la personnalisation de l'expression politique à la subversion sociale », in <http://polis.sciencespobordeaux.fr/vol11ns/article7.html>, consulté le 17/ 01/ 2022.

Nyamnjoh Francis et ROWLANDS Michael (1998), « Elites Associations and the Politics of Belonging in Cameroon », *African Journal of the International African Institute*, volume 68, numéro 3, pp. 320-337.

Perrot Claude-Hélène et Fauvelle-Aymar François-Xavier (2003), *Le retour des rois, les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.

Quivy Raymond et Campenhoudt Luc Van (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3ième édition, Paris, Dunod.

Sindjoun Luc (1997), « Élections et Politique au Cameroun : Concurrence Déloyale, Coalitions de stabilité Hégémonique et Politique d'Affection ». *Politique Africaine*, Volume 2, Numéro 1, pp. 89-121.

Sindjoun Luc (2002), *L'État ailleurs : entre noyau dur et case vide*. Paris, Economica.